



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

zones franches urbaines

Question écrite n° 70469

Texte de la question

M. Daniel Goldberg attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur l'intérêt des exemptions fiscales et sociales en zone franche urbaine (ZFU). Le rapport intitulé "Une conception renouvelée de la politique de la ville : d'une logique de zonage à une logique de contractualisation" le souligne, « l'intérêt relatif [de ces exonérations] s'est réduit » à la suite de deux décisions récentes : « d'une part, les dispositifs généraux d'allègements sur les charges sociales et la suppression annoncée de la part de la taxe professionnelle et les biens mobiliers réduisent l'écart de traitement entre les établissements hors ZFU et ceux implantés en ZFU ; d'autre part, le recentrage des ZFU mis en oeuvre par l'article 82 de la loi de finances pour 2009 a restreint les avantages qui leur sont attachés ». Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser si le Gouvernement compte maintenir un dispositif spécifique pour les ZFU.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70469

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1247

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)